

Stratégie pour tripler les vaccinations

La disponibilité des doses du vaccin Pfizer triplant et l'arrivée des personnes âgées de 65 ans à 74 ans, l'Etat et le Département mettent en œuvre de gros moyens pour mener une opération de grande envergure



Stratégie pour tripler les vaccinations

« Les livraisons des doses de vaccin Pfizer vont au moins tripler au mois d'avril, cela va permettre de tripler notre capacité à vacciner, c'est un changement d'échelle important », révèle le préfet du Gers, Xavier Brunetière, ce mercredi 17 mars, lors d'une conférence de presse où assistaient le président du Conseil Départemental, Philippe Martin, et le délégué de l'ARS du Gers, Jean-Michel Blay.

Pour le coup, le Conseil Départemental se donne les moyens pour réussir l'objectif, celui de passer de 2 700 vaccinations par semaines à 6 500, Philippe Martin en dévoile les données : « Au centre d'appel départemental pour les prises de rendez-vous les personnes de plus de 75 ans et les 65 ans à 74 ans à compter d'avril auront 10 opérateurs disponibles 5 jours sur 7, de 9 heures jusqu'à 15 heures, voire plus s'il le faut. Fin avril, nous passerons de 15 % à 30 % de la population gersoise vaccinée soit 60 000 personnes, un saut quantitatif important, il faudra être à la hauteur. Enfin, seront mis en place 11 centres de vaccinations plus celui d'Auch qui sera déplacé à la salle du Mouzon ».

Le président du Conseil Départemental rappelle aussi que, depuis le 24 février à aujourd'hui, le vaccibus a vacciné à leur domicile 80 personnes lourdement handicapées et 350 autres vaccinations sont à venir.

Quant à l'épidémie dans le Gers, même si la situation reste toujours fragile, les statistiques démontrent une certaine accalmie du virus avec un taux d'incidence de 60 pour 100 000 habitants et un taux de positivité de 2,70 %. « Je salue les Gersois pour leurs efforts constants et leur discipline. Nous sommes dans les taux les plus bas, c'est pour cela que nous pouvons accueillir des patients provenant d'autres Régions, notre département est un département civique », conclut Philippe Martin.